Conseil de la Ville

Règlement RV-2016-16-22 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. <u>Grille des spécifications applicable à la zone C0462</u>

La grille des spécifications applicable à la zone C0462, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de la classe d'usages C315 et des spécifications afférentes à celle-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 28 novembre 2016

(signé) Gilles Lehouillier
Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, greffière par intérim

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 7 JANVIER 2017